

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 5 mars 2012, à 19h40 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Monsieur Johnny Pizar,	Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath	Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier,	Monsieur Jean-Pierre Pelletier.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 5 mars 2012.

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

12 03 060

2) Adoption de l'ordre du jour du 5 mars 2012

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 5 mars 2012, soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- | | |
|-------------|---|
| <i>4.1</i> | <i>cimetière Chamberlin-Washburn</i> |
| <i>11.1</i> | <i>Reconnaissance</i> |
| <i>11.2</i> | <i>Heure fixée pour le début des séances du conseil</i> |
| <i>11.3</i> | <i>« stop » intersection des chemins Isabelle et Madore</i> |

- 1.- Ouverture
Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012
- 4.- Première période de questions (voir à l'endos / directives du règlement sur la période de question)
- 5.- Suivi de la dernière assemblée.
 - 5.1 Planification stratégique de la municipalité.
 - 5.2 Raccordement du luminaire près du pont sur le chemin Way's Mills
 - 5.3 Dossier Acti-Bus région de Coaticook – problématique dans la demande de madame Erin Holmes
 - 5.4 Reconnaissance du chemin Boundary
- 6.- Correspondance.
 - 6.1 Adoption sans changement du projet de «Règlement #231-2012 sur les Usages conditionnels» si aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue.
 - 6.2 Demande d'aide financière
 - 6.2.1 Relais pour la vie 2012 – par madame Laurette Veilleux
 - 6.2.2 Société d'agriculture du Comté de Stanstead
 - 6.2.3 Fondation de la Frontalière
 - 6.3 Présentation des états financiers/séance de travail du 26 mars 2012
 - 6.4 CLD de la MRC de Coaticook – recherche des nouveaux entrepreneurs 2011-2012
 - 6.5 Fonds éco IGA – offre de barils récupérateurs d'eau de pluie
 - 6.6 Entente – service de collecte des encombrants
 - 6.7.1 Nomination d'un citoyen au sein du Comité consultatif sur la forêt privée (terre ch Ball Brook)
 - 6.7.2 Modification au mandat du Comité consultatif sur la forêt privée
 - 6.8 Résolution afin d'augmenter le montant de la petite caisse à 200\$.
 - 6.9 Résolution afin de créer une liste de noms, d'adresses, de numéros de téléphone et d'adresses de courriel des citoyens résidants et non résidants de Barnston-Ouest à des fins d'intervention d'urgence ou d'information sur des sujets d'intérêt.
 - 6.10 Panneaux d'identification des hameaux – projet d'Hydro-Québec
 - 6.11 Recommandations nécessaires – visite des assureurs, MMQ
 - 6.12 Renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.
 - 6.13 Entente portant sur les équipements de loisirs de la Ville de Coaticook

- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 **Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook**
 - 7.2 **Rapport des conseillers**
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 **Dépôt du rapport mensuel.**
- 9.- **Rapport de la directrice générale.**
 - 9.1 **Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement**
 - 9.2 **Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale**
 - 9.3 **Résolution annulant deux (2) comptes à recevoir de revenus divers.**
 - 9.4 **Dépôt du rapport trimestriel au 29-02-2012**
- 10.- **Trésorerie.**
 - 10.1 **Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer**
 - 10.2 **Résolution acceptant le plan triennal en immobilisation.**
- 11.- **Divers**
- 12.- **Deuxième période de questions**
- 13.- **Levée de la séance ordinaire.**

Adoptée à l'unanimité.

12 03 061

3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012.

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2012, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Angus MacKinnon représentant le Barnston Heritage Cemetery Association dépose une demande d'aide financière afin de réparer les murs de ciment entourant le cimetière Chamberlin-Washburn dans Barnston-Ouest.

12 03 062

4.1) Demande d'aide financière – réparation du Cimetière Chamberlin-Washburn

Attendu la demande écrite et les explications du représentant monsieur Angus MacKinnon du Barnston Heritage Cemetery Association ;

Attendu que les membres du conseil suggèrent qu'il y ait une rencontre avec ladite association ainsi que les autres organismes s'occupant des cimetières sur le territoire afin d'évaluer les besoins à long terme;

Attendu que les membres du conseil soulignent que ce dossier ne doit pas devenir une responsabilité municipale ;

Attendu que les coûts de réparation du cimetière Chamberlin-Washburn s'élève à 9 000\$ et que l'association demande à la municipalité de contribuer pour la somme de 1000\$;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath, Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, et il est résolu;

Que la municipalité octroie la somme de 1 000\$ à titre d'aide financière audit organisme.

Adoptée à l'unanimité.

5.1) Planification stratégique de la municipalité

Dépôt des informations demandées par le conseil municipal, les firmes invitées à soumissionner lors de la même démarche par la municipalité de Dixville, ainsi que les coûts y résultant. Les membres du conseil décident que le document intitulé « Orientations d'aménagement et de développement du territoire municipal pour la période 2011-2020 » sera l'outil de départ pour la planification stratégique de la municipalité. Un article dans le prochain Joyau paraîtra invitant les contribuables à se joindre au nouveau comité qui étudiera ce sujet.

5.2) Raccordement du luminaire près du pont sur le chemin Way's Mills

Ledit dossier a été apporté à l'attention de Madame Cantin, d'Hydro-Québec.

12 03 063

5.3) Service de transport adapté – ACTI-BUS région de Coaticook– demande de madame Erin Holmes

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest a signé une entente de service portant sur le transport adapté, collectif et interurbain avec l'organisme ACTI-BUS région de Coaticook et ceci pour l'année 2012;

Attendu qu'ACTI-BUS région de Coaticook est un organisme à but non-lucratif qui a comme principale mission d'offrir un service de transport adapté aux personnes handicapées et qu'il offre le service « porte-à-porte »;

Attendu qu'Acti-Bus région de Coaticook offre le service régulier de transport adapté offert du lundi au vendredi, et que les critères d'admission sont :

- être une personne handicapée
- avoir des limitations au niveau de la mobilité justifiant l'utilisation dudit service de transport;

Attendu qu'en décembre dernier, madame Erin Holmes résidant au 2123 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, responsable de deux (2) bénéficiaires, handicapés a fait la demande auprès d'Acti-Bus région de Coaticook, afin d'obtenir le service de transport (aller-retour) au service de jour du Centre d'accueil de Dixville et ceci pour les lundis, mardis et mercredis;

Attendu que la Directrice générale de la municipalité de Barnston-Ouest a tenté de convaincre la gestionnaire responsable d'ACTI-BUS du bien fondé de la demande de Mme Holmes, et ce sans résultat apparent;

Attendu qu'en raison de coupures budgétaires, le fonctionnaire dirigeant d'ACTI-BUS a répondu à madame Erin Holmes qu'elle ne peut avoir accès au service dont elle croit être en droit de recevoir selon les termes de l'entente entre ACTI-BUS et la municipalité de Barnston-Ouest, à savoir :

- le service de transport adapté a accepté d'offrir le service le lundi et mercredi, et non le mardi, tel que demandé;
- le service de transport adaptée a refusé de recueillir les bénéficiaires au 2123 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest;
- le service de transport adapté a accepté de transporter les bénéficiaires si madame Erin Holmes rejoint l'autobus au 2523 chemin Holmes à Barnston-Ouest, qui est à environ 1,5 km de sa résidence;
- le service de transport adapté a mentionné à madame Erin Holmes qu'il effectue déjà le transport adapté pour un bénéficiaire résidant au 2403 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, se rendant au service de jour du Centre d'accueil de Dixville le lundi et mercredi, et que madame Erin Holmes doit s'adapter à leur trajet ainsi qu'aux journées de service de transport de ce bénéficiaire;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Robert Coppenrath, il est résolu;

Que la municipalité de Barnston-Ouest demande au conseil d'administration et au président du Conseil d'ACTI-BUS région de Coaticook de résoudre rapidement ce problème, afin d'offrir à ces bénéficiaires le service auquel ils sont convaincus d'avoir droit, dont le service de transport adapté pour la journée du mardi ainsi que le service de recueillement à domicile, soit au 2123 chemin Way's Mills, résidence de madame Erin Holmes.

Que la municipalité de Barnston-Ouest ne peut accepter que les bénéficiaires soient pris en otage pour des problèmes de coupures budgétaires reliées au Centre d'accueil de Dixville.

Que la municipalité de Barnston-Ouest doit s'assurer du respect intégral de l'entente qui la lie à ACTI-BUS.

Adoptée à l'unanimité.

5.4) Reconnaissance du chemin Boundary

Ce dossier est reporté à la prochaine séance du conseil.

12 03 064

6.1) Résolution d'adoption du «Règlement #231-2012» intitulé «Règlement sur les usages conditionnels»

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar, il est résolu;

D'adopter le règlement n° 231-2012 intitulé : *«Règlement sur les usages conditionnels»*.

Adoptée à l'unanimité.

12 03 065

6.2.1) Demande d'aide financière – Relais pour la vie 2012 par madame Laurette Veilleux

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande écrite datant du 20 février dernier ;

Attendu que le Relais pour la vie aura lieu à Coaticook le 2 juin prochain et sa mission est d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, il est résolu;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 100\$ à titre d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité.

12 03 066

6.2.2) Demande d'aide financière – Société d'Agriculture du Comté de Stanstead

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, il est résolu;

Que les membres du conseil acceptent de verser la somme de 125\$ à titre d'aide financière, dont ½ page au coût de 50\$ dans le bottin annuel et 75\$ en don.

Adoptée à l'unanimité.

12 03 067

6.2.3) Demande d'aide financière – Fondation de la Frontalière

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

Que la municipalité verse la somme de 100\$ dans le cadre de la campagne de financement dudit organisme, donnant droit à deux (2) billets pour un souper qui aura lieu le 14 avril prochain.

Adoptée à l'unanimité.

6.3) Présentation des états financiers 2011

La directrice générale informe les élus que les vérificateurs présenteront les états financiers lors de la séance de travail du 26 mars prochain.

6.4) CLD de la MRC de Coaticook – recherche des nouveaux entrepreneurs 2011-2012

Les deux (2) nouveaux entrepreneurs qui sont suggérés sont : Marc Viens dont le nom d'entreprise est M. Radiant inc et Marc-André Hébert de la Ferme Breault Hébert.

12 03 068

6.5) Fonds éco IGA – offre de barils récupérateurs de pluie

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar, il est résolu;**

Que la municipalité accepte l'offre de la MRC de Coaticook en commandant : cinq (5) barils récupérateurs d'eau de pluie au coût de 30\$ et un (1) collecteur de piles usagées (gratuit)

Adoptée à l'unanimité.

6.6) Entente de service de collecte des encombrants

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil car ladite entente a été reçue par courriel le 28 février dernier et déposée à cette séance du conseil. Les membres du conseil désirent en prendre connaissance avant d'y adhérer.

12 03 069

6.7.1) Nomination d'un citoyen au Comité consultatif sur la forêt privée (terre ch Ball Brook)

Attendu que les membres dudit comité ont rencontré monsieur Denis Guay afin de connaître ses intérêts, connaissances dans ledit dossier et que ces derniers recommandent au conseil municipal de le nommer officiellement en tant que citoyen au sein du Comité consultatif sur la forêt privée (terre ch Ball Brook);

**POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, il est résolu;**

Que la municipalité nomme monsieur Denis Guay au sein de ce comité.

Adoptée à l'unanimité.

6.7.2) Modification au mandat du Comité consultatif sur la forêt privée (terre Ball Brook)

Attendu qu'il y a lieu d'apporter une correction à la résolution #11-06-097 portant sur le mandat dudit comité, plus spécialement à sa composition, à savoir ;

COMPOSITION

Le comité, serait formé de 2 conseillers et 3 citoyens dont la majorité sera des résidents. Ils seront nommés par le Conseil municipal. Par ailleurs, le comité aura le droit de s'adjoindre un expert qui participera aux réunions et qui pourra, au besoin, être résident d'une municipalité autre que Barnston-Ouest.

MANDAT

1. Aider le Conseil à formuler et à tenir à jour une politique forestière qui s'adressera à la fois aux dimensions économiques, sociales et environnementales.
2. Aider le Conseil à déterminer où et de quelle manière il serait utile que la municipalité intervienne en milieu forestier, soit par règlement, soit par des mesures incitatives soit par tout autre moyen.
3. Conscient que la municipalité doit agir de façon exemplaire en regard de l'aménagement des terrains et boisés qu'elle possède ou possédera, le Conseil charge le comité de formuler des recommandations quant aux actions à prendre dans ce sens. Plus particulièrement, pour ce qui est du terrain municipal sis chemin Ball Brook le Comité devra, selon ses moyens, identifier, étudier et comparer des possibilités de le mettre en valeur selon une formule qui lui assurera une vocation en grande partie forestière. Parmi les possibilités évoquées à ce jour l'on remarque : (i) la transformation du terrain en endroit pour la pratique d'activités récréatives telles le ski, la randonnée pédestre etc.. (ii) son exploitation comme source de revenus par la récolte de la matière ligneuse selon un plan d'aménagement responsable. (iii) l'aménagement du terrain en « boisé témoin » par l'entremise d'un projet communautaire.
Toute proposition d'un projet devra être accompagnée de l'identification de possibles sources de financement.
4. Présenter au Conseil, au moins une fois l'an, un rapport écrit et verbal faisant part des progrès réalisés et des difficultés rencontrées depuis son dernier rapport.

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay, il est résolu;**

Que les membres du conseil approuvent la modification au mandat, tel qu'indiqué ci-haut.

Que les membres dudit comité, dûment nommés sont :

Conseillers : Johnny Pizar, Serge Tremblay

Citoyens : Peter Kilburn, Claude Lachapelle, Denis Guay

Madame la Maire Ghislaine Leblond, étant d'office sur tous les comités.

Adoptée à l'unanimité.

6.8) Résolution afin d'augmenter le montant de la petite caisse

Attendu que par une résolution antérieure, le montant de la petite caisse avait été fixé à 100\$;

Attendu que la demande de la directrice générale est de l'augmenter afin d'avoir un total de 200\$;

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar, il est résolu;**

Que les membres du conseil acceptent d'augmenter la petite caisse afin d'avoir un total de 200\$.

Adoptée à l'unanimité.

12 03 072

6.9) Création d'une liste de noms, d'adresses, de numéros de téléphone et d'adresses de courriel des citoyens résidants et non résidants de Barnston-Ouest à des fins d'intervention d'urgence ou d'information sur des sujets d'intérêt.

Attendu que la municipalité de Barnston-Ouest a adopté un schéma de couverture de risques en sécurité incendie sur son territoire et que ce schéma doit être revu et mis à jour périodiquement;

Attendu que nombreux propriétaires ne sont pas des résidants permanents, qu'ils résident à l'extérieur du territoire municipal et que la seule façon de les contacter est le carnet d'adresses postales utilisé pour l'envoi des relevés de taxation foncière;

Attendu qu'un plus grand nombre de personnes âgées et de personnes seules vivent sur notre territoire et que le Conseil municipal adoptera bientôt une politique familiale qui proposera d'intervenir de façon préventive auprès des personnes âgées et des démunies;

Attendu que l'administration municipale n'a pas présentement accès à une liste complète des propriétaires et des locataires sur son territoire qu'elle pourrait contacter rapidement en cas d'urgence ou à des fins préventives ou informationnelles;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier, il est résolu;

Que la municipalité crée sa propre banque informatisée de noms, adresses postales, numéros de téléphone et adresses de courriels de tous les résidants de Barnston-Ouest ainsi que des propriétaires non résidants.

Que cette banque d'information ne pourra être ni vendue, ni cédée à des fins commerciales ou à des organismes non directement associés à la vie communautaire de Barnston-Ouest.

Que la participation des citoyens à cette banque de données sera volontaire.

Adoptée à l'unanimité.

Départ du conseiller Robert Coppenrath, il est 21h00

6.10) Panneaux d'identification des hameaux – projet d'Hydro-Québec

Dans le cadre du programme «Mieux consommer» d'Hydro-Québec la somme de 800\$ a été reçue afin de produire deux (2) panneaux d'identification à l'entrée des hameaux. L'entreprise de la région, Enseigne Francis Favreau sera rencontrée afin de discuter des besoins et d'une estimation des prix. Le conseiller Johnny Pizar, madame Géraldine Stringer seront présents à cette rencontre. Ce point sera présenté à la prochaine séance du conseil.

6.11) Visite d'inspection par la Mutuelle des municipalités du Québec, dépôt des recommandations

Attendu la visite d'inspection des assureurs en date du 8 février 2012, et les correctifs à être apportées indiquées dans le communiqué du 29 février dernier et déposé à cette séance du conseil municipal ;

Attendu que les modifications demandées doivent être effectuées avant le 29 mai prochain;

**POUR CES MOTIFS,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;**

Que les membres du conseil acceptent les recommandations nécessaires et autorisent les dépenses afin de corriger la situation.

Adoptée à l'unanimité.

6.13) Renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Attendu que ledit contrat est échu depuis le 1^{er} janvier 2012;

Attendu que monsieur. Vanasse occupe ledit poste depuis avril 2004;

Attendu que ses demandes, rétroactives au 1^{er} janvier 2012 sont les suivantes :

- 1) la même base de hausse salariale à être renouvelé, soit :
« à compter du 1^{er} janvier de chaque année, sera fixé selon l'indice au prix à la consommation global de la Banque du Canada du mois d'août de l'année précédente, ou minimalement à 1% en cas d'IPC négatif ou faible. »
- 2) le même taux pour les frais de déplacement, soit :
« L'inspecteur en bâtiment et en environnement recevra une allocation pour les frais de déplacement au taux calculé de la façon suivante : 50% du prix de l'essence régulier (gaz bar Schoolcraft) obtenu le 1^{er} de chaque mois sera la base mensuelle pour le taux du kilomètre, le minimum est fixé à 37¢ du km. »
- 3) nouvelle demande concernant les frais de mon cellulaire:
La somme fixe mensuelle de 25\$ pour les frais reliés à l'utilisation de mon cellulaire.

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'accepter le renouvellement du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement incluant le remboursement pour l'utilisation de son cellulaire et ceci pour une période de trois (3) ans.

D'autoriser madame la Maire et la directrice générale à signer le document intitulé « Contrat de travail – période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014 ».

Adoptée à l'unanimité.

6.14) Entente portant sur les équipements de loisirs -Ville de Coaticook

Dépôt du projet d'entente ainsi que du document rédigé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier portant sur des commentaires à prendre en considération lors des discussions avec les autres municipalités pour fin de négociation.

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités.

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2) Rapport des conseillers:

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2012.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de février 2012.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de février 2012.

12 03 075

9.3) Résolution radiant deux (2) comptes à recevoir de revenus divers.

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance des deux (2) comptes à recevoir à être annulés, à savoir :

Leblanc, Daniel	réservation du centre communautaire 2007	675.00\$
	<u>intérêts au 5 mars 2012</u>	<u>281.62\$</u>
	total	956.62\$
Rancourt, Robert	feu automobile, résidant USA 2008	1 130.11\$
	<u>intérêts au 5 mars 2012</u>	<u>427.61\$</u>
	total	1 557.61\$

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;

Que le conseil municipal autorise la radiation de ces deux (2) comptes à recevoir de revenus divers.

Adoptée à l'unanimité.

12 03 076

9.4) Plan triennal en immobilisation 2012-2013-2014

2012) coût : 122 650\$

2 points d'eau (ch Hunter, Corey)	30 667\$
1.0 km rechargement de gravier – ch Guay	
1.0 km rechargement de gravier – ch Isabelle	
2.26km rechargement de gravier – ch Labbé	
1.0 km rechargement de gravier – ch Standish	
<u>1.5 km rechargement de gravier – ch Stage, Routhier</u>	<u>(Maurice Arnold)</u>
6.76 km	91 983\$

2013) coût : 81 642\$

6.0 km rechargement de gravier – ch Stage

2014) coût : 81 642\$

3.0 km rechargement de gravier – ch Ball Brook
1.0 km rechargement de gravier – ch Bean
1.0 km rechargement de gravier – ch Standish
1.0 km rechargement de gravier – ch Smith, Beaulac
6.0 km

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;

Que le conseil, par cette résolution, accepte ledit plan triennal en annexe au budget 2012, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 06 février - #12-02-058	90 883.49\$
B)	Dépenses incompressibles	3 051.74\$
C)	Salaires février 2012	6 387.42\$
D)	Comptes à payer au 05 mars 2012	56 768.07\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 56 768.07\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

11) Divers**11.1) Reconnaissance à l'inspecteur en voirie**

En reconnaissance au bon travail et sa grande disponibilité le conseil municipal remet à monsieur Claude Lachapelle un certificat cadeau à l'Auberge à Ayer's Cliff en l'occasion de son 70^e anniversaire de naissance.

11.2) Heure de début des séances du conseil municipal

Il est suggéré que si madame la Maire n'est pas présente à exactement 19h30 pour l'ouverture des séances du conseil municipal, le pro-maire monsieur Richard D'Amour ouvrira et dirigera ladite séance, ceci afin que la séance débute à l'heure prévue.

11.3) « Stop » à l'intersection des chemins Isabelle et Madore

Un citoyen a demandé au conseiller Serge Tremblay d'enlever ladite signalisation qui est présente à cette intersection afin de l'installer avant le pont. Cette solution ne peut être retenue, car il est impossible et non-sécuritaire qu'un « stop » soit installé près d'un pont.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

13) Levée de la séance ordinaire du 5 mars 2012

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;

Que la séance ordinaire soit levée il est 21h55.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE